

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00217

Numéro SIREN : 422 791 426

Nom ou dénomination : ECO TRANS

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2018 sous le numéro de dépôt 2705

@COM NORD DU LOT
LE CLAUX
46400 ST JEAN LESPINASSE

Nos références : VBE

BRIVE, le 24 Octobre 2018

Certificat de dépôt des comptes annuels

Numéro d'identification : 422 791 426
Numéro de gestion : 1999 B 00217

Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Dénomination : ECO TRANS
Adresse : Zone Artisanale

19120 BILHAC

Nous soussigné, Greffier du Tribunal de Commerce de BRIVE, certifions avoir reçu en dépôt les comptes annuels de la société susvisée :

Numéro du dépôt : 2705
Date du dépôt : 24/10/2018

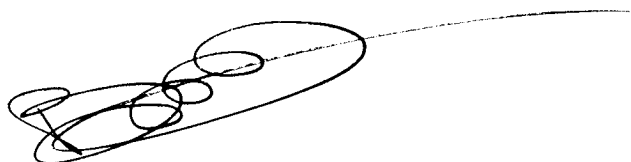
Exercice clôturé le : 31/03/2018
Type de comptes : Comptes sociaux

Le présent dépôt donnera lieu à l'insertion d'un avis au B.O.D.A.C.C.

Le Greffier,

SARL ECOTRANS

Etats fiscaux

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Etats fiscaux

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SARL ECOTRANS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise : ZONE ARTISANALE 19120 BILHAC		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET * 4 2 2 7 9 1 4 2 6 0 0 0 5 5			Néant ☐ *
		Exercice N clos le, 3 1 0 3 2 0 1 8	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Pertes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an :	
Immobilités :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ECOTRANS		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 7 622...)	DA	7 622		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	382 744		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(38 284)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	352 844		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	49 727		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1 427		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	144 187		
	Dettes fiscales et sociales	DY	23 257		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	251		
Compte régularisé	EB				
	TOTAL (IV)	EC	218 849		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	571 693		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	181 267			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL ECOTRANS		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA 164 546	FB 164 546	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	
		FG 818 634	FH 818 634	
		FJ 983 180	FK 983 180	
	Chiffres d'affaires nets *		FL 983 180	
	Production stockée *		FM	
	Production immobilisée *		FN	
	Subventions d'exploitation		FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)		FP 17 049	
	Autres produits (1) (11)		FQ 174	
Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR	1 000 403	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *	FS	11 812	
	Variation de stock (marchandises) *	FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *	FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *	FW	699 324	
	Impôts, taxes et versements assimilés *	FX	5 987	
	Salaires et traitements *	FY	224 972	
	Charges sociales (10)	FZ	56 305	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions	GA	37 276	
		GB		
		GC	2 162	
	Autres charges (12)	GD		
		GE	264	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF	1 038 102
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG	(37 699)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	95	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM		
	Différences positives de change	GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO		
Total des produits financiers (V)		GP	95	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	631	
	Différences négatives de change	GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
Total des charges financières (VI)		GU	631	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV	(536)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW	(38 235)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ECOTRANS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	49		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	49		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	(49)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices *				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 000 498		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 038 782		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	(38 284)		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	9 040	
			Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	17 049	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	15 975	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	15 975
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (?) et le joindre en annexe):			Exercice N		
	DIVERSES CHARGES DE GESTION			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
49							
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SARL ECOTRANS

Annexe aux comptes annuels

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 571 693,48 E.

Le résultat net comptable est une perte de 38 284,34 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/07/2018 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

- Fonds commercial

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes.

Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 7 620 €.

Au 31/03/2018, le test de dépréciation prévu à l'article 214-15 du PCG a été réalisé, il en ressort une valeur actuelle de la société supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société. Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

Actif circulant- Stocks :

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi CICEMontant du CICE sollicité

Au titre de l'année civile 2017, le CICE sollicité par l'entreprise s'élève à un montant de 13 030 €. Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des rémunérations éligibles au titre de ladite année civile, il sera imputé sur l'impôt société ou si celui-ci est insuffisant fera l'objet d'une demande de remboursement.

Exercice clos en cours d'année

Pour l'exercice clos le 31/03/2018, dont la période diffère de l'année civile, le CICE est calculé et comptabilisé en fonction des rémunérations éligibles pour la même période. Son montant s'élève à 12 652 €.

Comptabilisation du CICE

Conformément à l'avis ANC du 28 février 2013 le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, il améliore ainsi le résultat d'exploitation.

Utilisation du CICE de l'année précédente

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.

Le CICE sollicité au titre de l'année civile précédente 2016, d'un montant de 10 917 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31/03/2018, il a été utilisé pour le financement des actions suivantes :

Utilisation du CICE	En % du montant
Investissements	70 %
Recrutement ou augmentation rémunération	
Formation	
Reconstitution du fonds de roulement	30%
Recherche, innovation, prospection nouveaux marchés.	
Transition écologique et énergétique	

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 7 620 €uros

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Dépréc.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	7 620		7 620	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	7 620		7 620	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 444 253 €uros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 620			7 620
Immobilisations corporelles	1 401 887	34 746		1 436 633
Immobilisations financières				
TOTAL	1 409 507	34 746		1 444 253

Amortissements et dépréciations d'actif = 1 346 263 €uros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 308 987	37 276		1 346 263
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 308 987	37 276		1 346 263

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	7 620	0	7 620	Non amortiss.
Construction sur sol autrui	11 825	10 553	1 272	10 ans
Materiel et outillage	614 139	542 075	72 064	de 2 à 10 ans
Instal./agenc.divers	3 200	480	2 720	5 ans
Agencement/sol autrui	6 020	5 953	67	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	793 714	779 467	14 247	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	7 735	7 735	0	3 ans
TOTAL	1 444 253	1 346 263	97 990	

Etat des créances = 421 332 €uros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	421 332	421 332	
TOTAL	421 332	421 332	

Provisions pour dépréciation = 4 437 €uros

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	2 275				4 437
Comptes financiers					
TOTAL	2 275				4 437

Produits à recevoir par postes du bilan = 11 607 €uros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	11 607
Disponibilités	
TOTAL	11 607

Charges constatées d'avance = 1 085 €uros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 622 €uros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	15,24	7 620
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	15,24	7 620

Etat des dettes = 218 849 €uros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	49 727	12 145	37 582	
Dettes financières diverses	1 427	1 427		
Fournisseurs	144 187	144 187		
Dettes fiscales & sociales	23 257	23 257		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	251	251		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	218 849	181 267	37 582	

Charges à payer par postes du bilan = 1 025 €uros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	764
Dettes fiscales & sociales	261
Autres dettes	
TOTAL	1 025

Annexe aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS*****Information sur le compte de résultat***

Le détail des postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figure au chapitre « compte de résultat détaillé » des états financiers complets. On pourra s'y reporter pour obtenir une information plus détaillée.

Effectif et engagements au titre des indemnités de départ à la retraite

L'effectif de l'entreprise est de 8, l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite à verser aux salariés, jugé non significatif, n'a pas été calculé.

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 11 607 €uros

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Etat produits a recevoir(448700)</i>	11 607
TOTAL	11 607

Charges constatées d'avance = 1 085 €uros

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constatee d'avance(486000)</i>	1 085
TOTAL	1 085

Charges à payer = 1 025 €uros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fourn factures non parvenues.(408100)</i>	764
TOTAL	764

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Etat autres charges a payer(448600)</i>	261
TOTAL	261

ECOTRANS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : ZA
19120 BILLAC
422791426 RCS BRIVE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 SEPTEMBRE 2018**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 mars 2018**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à - 38 284,34 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-38 284,34 euros
En minoration du compte "autres réserves"	-38 284,34 euros
S'élevant ainsi à 344 459,67 euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28/09/2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

Patrick BOURDIOL

